

Avertissement: Le phishing peut conduire à une usurpation d'identité

En raison du nombre actuellement élevé de cas de phishing dans l'environnement Web européen, nous vous demandons avec insistance d'être attentif aux activités frauduleuses. Veuillez fournir vos coordonnées et vos informations de paiement uniquement dans l'environnement approprié d'OPP ou de son partenaire (un "Partenaire de la Plateforme OPP"). Nous vous conseillons vivement de ne pas échanger vos numéros de téléphone, vos coordonnées bancaires ou toute autre information concernant votre paiement ou votre personne avec d'autres personnes par un autre canal que celui qui vous est fourni par le Partenaire de la Plateforme OPP ou par nous-mêmes. Vous devez également utiliser ce canal pour vérifier l'état d'un paiement. OPP et les Partenaires de la Plateforme OPP ne vous enverront jamais de SMS ou de messages WhatsApp avec des demandes de paiement ou des confirmations de paiement.

Conditions d'Utilisation OPP

Les services d'Online Payment Platform B.V. ("OPP", "nous") sont mis à votre disposition, en tant qu'utilisateur des sites Web et des applications des partenaires d'OPP ("Partenaires de la Plateforme OPP") pour vous permettre d'effectuer et de recevoir des paiements. Votre utilisation de nos services est soumise aux présentes Conditions d'Utilisation.

Section A: Introduction

1. Votre rôle

En utilisant nos services, vous pouvez avoir différents rôles :

Vous pouvez être soit :

- a) a personne qui effectue un paiement (un "Payeur") en suivant les instructions d'une demande de paiement (une "Demande de Paiement OPP") ; ou
- b) la personne qui, par le biais de nos services de paiement, souhaite recevoir un paiement ("Bénéficiaire") ;

Selon la capacité dans laquelle vous utilisez nos services, c'est-à-dire si vous êtes un Payeur ou un Bénéficiaire, il y a une différence dans ce que nous faisons pour vous et ce que nous attendons de vous.

Si vous n'acceptez pas ces conditions, vous ne devez pas vous inscrire ni cliquer sur la Demande de Paiement OPP.

2. À propos d'Online Payment Platform

Online Payment Platform ("OPP") est une société à responsabilité limitée néerlandaise ("Besloten Vennootschap") et un établissement de paiement titulaire d'une licence de la Banque centrale néerlandaise ("De Nederlandsche Bank").

3. À propos d'Online Payments Foundation

En tant qu'établissement de paiement, nous sommes tenus de conserver les fonds que nous recevons pour le compte de tiers et que nous pouvons détenir temporairement en séquestre, séparément de nos propres fonds. Les fonds détenus en séquestre sont stockés en toute sécurité auprès d'Online Payments Foundation. La Banque centrale néerlandaise inclut cette fondation dans sa supervision.

4. Traitement de vos données personnelles

Pour plus d'informations sur la protection de votre vie privée et le traitement de vos données personnelles, nous vous renvoyons à notre politique de confidentialité, que vous trouverez dans le pied de page de notre site Web : <https://onlinepaymentplatform.com>.

Section B: Votre utilisation de nos services

5. Compte OPP

Un Compte OPP est créé pour vous une fois que vous vous inscrivez auprès de nous en tant que Bénéficiaire via le Partenaire de la Plateforme OPP. Les Payeurs peuvent choisir de créer un Compte OPP. Un Compte OPP contient vos données personnelles, tout compte bancaire lié et des informations sur votre utilisation de nos services. Utilisez votre Compte OPP comme un moyen simple et sécurisé pour communiquer avec nous. Un Compte OPP n'est pas un compte de paiement. Vous pouvez accéder à votre Compte OPP au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe (données de connexion). Vos données de connexion sont personnelles et il vous est donc conseillé de les garder strictement confidentielles. Vous êtes responsable de toute utilisation de votre Compte OPP avec vos données de connexion, y compris de tout dommage causé par celle-ci. Vous devez nous informer si vous découvrez ou soupçonnez que quelqu'un d'autre que vous a eu accès à votre Compte OPP.

Pour fermer votre Compte OPP, nous vous renvoyons à notre politique de fermeture de compte [via
https://onlinepaymentplatform.com/en/terms-policies](https://onlinepaymentplatform.com/en/terms-policies).

6. Choses à faire et à éviter

Les conditions suivantes s'appliquent toujours :

- a) Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Les services OPP ne doivent pas être utilisés pour tricher ou frauder, tromper, ou de quelque manière que ce soit, blesser ou nuire à autrui (y compris nous).

- b) Vous devez adhérer aux présentes Conditions d'Utilisation, mais aussi aux Conditions d'Utilisation du Partenaire de la Plateforme OPP et vous devez respecter ce que vous avez convenu (avec les autres utilisateurs du Partenaire de la Plateforme OPP).
- c) Les informations que vous nous fournissez doivent être complètes et exactes et vous devez également mettre à jour les informations que vous avez précédemment fournies en cas de changement.
- d) Si des informations vous sont demandées, vous devez les fournir en temps voulu, comme indiqué. Le non-respect de cette obligation peut vous porter préjudice, car tout retard peut nous empêcher de vous fournir nos services.
- e) Nous recevons les informations dont nous avons besoin pour vous fournir nos services, en votre nom, du Partenaire de la Plateforme OPP. Vous nous autorisez à utiliser ces informations.

7. Un âge minimum est-il applicable ?

En tant que mineur, vous devez d'abord obtenir la permission de vos parents ou de votre/vos représentant(s) légal(aux) pour utiliser nos services. Nous supposons que vous avez la permission d'utiliser les services du Partenaire de la Plateforme OPP. Vous devez disposer d'un compte bancaire valide et nous supposons donc que l'autorisation nécessaire des parents ou des représentants légaux a été obtenue pour la détention et l'utilisation de votre compte bancaire personnel. Nous pouvons demander à recevoir une déclaration écrite donnant l'autorisation pour vous d'utiliser nos services. Si vous utilisez nos services au nom d'une personne morale ou d'une société, vous êtes seul responsable de l'utilisation faite de nos services et nous supposons que vous êtes légalement autorisé à le faire.

Section C: Description de nos services

8. Réception d'une Demande de Paiement

- a) Vous recevez une Demande de Paiement OPP en rapport avec un paiement que vous avez accepté d'effectuer au profit d'un Bénéficiaire sur le site Internet ou dans l'application d'un Partenaire de la Plateforme OPP. Ce Bénéficiaire nous a demandé d'accepter votre paiement en son nom. Si vous cliquez sur la Demande de Paiement OPP, vous serez redirigé vers l'environnement de paiement en ligne de votre propre prestataire de services de paiement (tel que votre banque), pour demander l'exécution ou l'initiation du paiement convenu en faveur du Bénéficiaire.
- b) Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent chaque fois que vous décidez de cliquer sur une Demande de Paiement OPP. Vous pouvez les lire avant de cliquer sur la Demande de Paiement et, si vous procédez en cliquant sur la Demande de Paiement, nous supposons que vous avez lu et accepté les Conditions d'Utilisation.
- c) Si vous sélectionnez une Demande de Paiement OPP avec OPP Escrow, les "Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire" s'appliquent en plus de l'accord en vertu duquel vous avez convenu qu'un paiement serait dû au Bénéficiaire. La Disposition de Dépôt Fiduciaire applicable peut être trouvée dans l'application ou sur le site web du Partenaire de la Plateforme OPP.
- d) Le Partenaire de la Plateforme OPP nous informe en votre nom des Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire et de toute mise à jour y afférente et vous nous autorisez à utiliser ces informations pour vous fournir nos services.

9. Accepter des paiements

- a) Vous pouvez informer le Partenaire de la plateforme OPP de votre souhait de vous inscrire en tant qu'utilisateur de services de paiement d'OPP (inscription). En passant par un processus d'enregistrement dans lequel vous devez accepter les présentes Conditions d'utilisation et fournir toutes les informations demandées, un Compte OPP sera créé pour vous. Nous confirmerons vos données (personnelles) et, en tant qu'établissement de paiement, nous sommes tenus d'établir et de vérifier votre identité. Ceci est fait pour prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos coordonnées bancaires sont nécessaires pour que nous puissions transférer les fonds que nous avons reçus en votre nom sur votre compte bancaire ("Paiement"). Nous pouvons vous demander des informations supplémentaires à un stade ultérieur. Vous êtes tenu de fournir les informations demandées de manière correcte et complète avant que nous puissions traiter un Versement en votre faveur.
- b) Vous êtes tenu de nous informer si vous êtes une personne politiquement exposée ("PEP"). Vous pouvez déterminer si vous êtes une PEP en vous référant aux directives figurant sur notre site Web. Nous supposons que vous n'êtes pas une PEP si vous ne nous avez pas informés que vous êtes une PEP. Vous trouverez de plus amples informations sur les PEP et sur la manière de nous le signaler dans les questions fréquemment posées (FAQ) sur notre site web.
- c) Nous contrôlons les détails du paiement que nous recevons lorsque nous acceptons le paiement au moyen d'une Demande de Paiement OPP afin de prévenir la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous appliquons certaines limites pour nos services et appliquons des

restrictions basées sur le risque afin de nous assurer que nous fournissons nos services de manière sûre et sécurisée et en conformité avec les lois et réglementations applicables. Dans la mesure du possible, nous vous informerons à l'avance des limites et restrictions applicables.

- d) Vous devez fournir des informations complètes et correctes si elles sont demandées par OPP ou en son nom. Si vous vous inscrivez au nom d'une personne morale ou d'une société (et non en tant que consommateur), vous garantissez que vous êtes autorisé à représenter légalement la personne morale ou la société que vous inscrivez et que vous agirez au nom de cette personne morale ou société. Si nous avons des raisons de douter des informations que vous avez fournies, nous pouvons fermer le Compte OPP concerné et interrompre nos services.

10. OPP Escrow (Services)

- a) En tant que Payeur effectuant un paiement au moyen d'une Demande de paiement OPP sans OPP Escrow, vous avez confiance que le Bénéficiaire procédera comme convenu. Une fois que nous aurons informé chacun d'entre vous que le paiement a été effectué avec succès, nous lancerons le paiement au Bénéficiaire.
- b) Si un paiement est effectué au moyen d'une Demande de Paiement OPP avec OPP Escrow, nous retiendrons le/les paiement(s) que nous recevons au nom du Bénéficiaire ("Paiement") jusqu'à ce qu'il soit déterminé si les conditions des Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire ont été remplies. Si tel n'est pas le cas, aucun Paiement ne sera effectué au Bénéficiaire, et un remboursement sera effectué au Payeur. Certains Partenaires de la Plateforme OPP proposent une médiation en cas de désaccord concernant le respect

des conditions des Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire.

11. Paiements par carte de crédit

Des règles supplémentaires peuvent s'appliquer si des cartes de crédit sont disponibles comme mode de paiement. Nous vous informons par la présente qu'il existe des circonstances dans lesquelles un paiement effectué avec une carte de crédit peut être annulé (remboursement). Si vous payez avec votre carte de crédit ou si vous êtes le Bénéficiaire de paiements effectués par les Payeurs avec des cartes de crédit, il vous sera demandé de conclure des accords supplémentaires à ce sujet avec le Partenaire de la Plateforme OPP. Sachez que ces accords régissent votre responsabilité et peuvent vous conduire à avoir livré quelque chose sans en recevoir le paiement. Le règlement de litiges par le Partenaire de la plateforme OPP peut également affecter le déroulement de la procédure de remboursement ; cela se traduit généralement par la non-annulation du paiement (après contestation du remboursement).

Conformément à ce que le Partenaire de la plateforme OPP convient avec OPP et avec ses utilisateurs (vous), nous exécutons les accords (de responsabilité) conclus entre le Bénéficiaire et le Partenaire de la plateforme OPP au sujet des remboursements, en réglant vos responsabilités convenues lors du paiement.

Les cartes de crédit ne sont pas le seul moyen de paiement réversible. Le Partenaire de la Plateforme OPP vous informera sur les autres méthodes de paiement réversibles lorsque cela sera nécessaire.

12. Frais des Demandes de Paiement OPP

Des frais de service sont facturés pour les services que nous fournissons par le biais des Demandes de Paiement OPP. Des frais supplémentaires peuvent être facturés pour les

Demandes de Paiement OPP avec OPP Escrow. Avant que vous ne décidiez d'utiliser une Demande de Paiement OPP pour effectuer ou recevoir un paiement, le Partenaire de la Plateforme OPP est chargé de vous informer si des coûts supplémentaires vous seront facturés et de leur montant respectif. Le Payeur peut également payer les frais de services tiers supplémentaires (par exemple, les frais d'expédition) au moyen de la Demande de paiement OPP fournie sur le site Web ou dans l'application du Partenaire de la Plateforme OPP. Le processus de paiement est conçu de manière à ce qu'il soit toujours clair qui paie qui et pour quelle raison.

En cas de Remboursement, nous soustrayons les frais de service dus en les déduisant du montant du paiement. En fonction des accords passés sur le site ou dans l'application du Partenaire de la Plateforme OPP avec des tiers (le cas échéant), il peut en être de même pour la partie du paiement qui leur est due.

13. Paiement

Une fois que nous aurons reçu la notification de l'exécution du paiement, nous en informerons le Partenaire de la Plateforme OPP qui notifiera dûment à tous les utilisateurs concernés que le paiement a réussi ("Confirmation de Paiement"). Le moment de la Notification de Paiement est le moment où le Bénéficiaire est tenu de livrer (comme convenu avec le Payeur).

Si aucune Disposition relative au Dépôt Fiduciaire n'a été conclue, nous effectuerons le paiement au Bénéficiaire dans un délai d'un jour ouvrable après la Confirmation de Paiement. Si des Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire ont été prises, nous effectuons le paiement dans un délai d'un jour ouvrable après qu'il a été établi que les Dispositions relatives au Dépôt Fiduciaire ont été remplies. Dans le cas où le Partenaire de la Plateforme OPP fournit des services de médiation sous quelque forme

que ce soit, nous transférons les fonds dans un délai d'un jour ouvrable après que

- a) la médiation du Partenaire de la Plateforme OPP a conduit à une résolution, conformément à la résolution convenue, ou
- b) la décision relative au litige a été prise, conformément à cette décision.

14. Attention

L'exécution de paiements au moyen d'une Demande de Paiement OPP est effectuée à vos propres risques. Cela inclut, sans s'y limiter, le fait de payer un montant différent de celui convenu avec le Bénéficiaire, d'effectuer un paiement à une autre personne (morale) que celle prévue ou à une personne (morale) à laquelle vous ne devez aucun paiement ou pour quelque chose que vous ne souhaitez pas recevoir ou que vous ne devez pas payer, ou si une faute survient en raison de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'une Demande de Paiement OPP (par vous-même ou par quelqu'un d'autre). Tout dommage que vous pourriez subir est pour votre propre compte (à moins que de tels événements ne se produisent en raison d'une intention délibérée ou d'une négligence grave d'OPP). Dans un tel cas, en ce qui concerne les paiements pour lesquels le paiement n'a pas encore été effectué, OPP mettra, à votre demande, le paiement en attente jusqu'à ce que OPP ait déterminé ce qui s'est passé.

Section D: Autres dispositions générales

15. Les présentes Conditions d'utilisation

En tant que Payeur, vous acceptez les Conditions d'Utilisation chaque fois que vous cliquez sur une Demande de Paiement OPP. En tant que Bénéficiaire, vous pouvez choisir d'annuler votre accord de service de paiement avec nous à tout moment. L'accès à votre

compte OPP prend fin avec votre annulation de l'accord de service de paiement.

16. Résiliation de votre accord avec OPP

En tant que Payeur, vous acceptez les Conditions d'Utilisation chaque fois que vous cliquez sur une Demande de Paiement OPP. En tant que Bénéficiaire, vous pouvez choisir d'annuler votre accord de service de paiement avec nous à tout moment. L'accès à votre compte OPP prend fin avec votre annulation de l'accord de service de paiement.

17. Disponibilité de nos services

Nous ne pouvons pas garantir et ne garantissons pas que les Demandes de Paiement OPP fonctionneront à tout moment ni que les méthodes de paiement sont toujours disponibles.

18. Non-exécution ou manquement de votre part

En cas de (soupçon raisonnable de) fraude, d'abus de nos services ou de toute négligence perçue dans l'exécution de vos obligations, de violation de nos interdictions ou de nos attentes, de préjudice à nos intérêts ou à ceux d'autrui, nous désactiverons la Demande de Paiement OPP ou déciderons de retenir le Paiement ou de procéder à un remboursement (au Payeur), sans engager votre responsabilité. S'il a été établi que nous avons subi un préjudice du fait de votre acte ou de votre omission en tant que consommateur, nous pouvons le compenser avec le Paiement. Si vous utilisez des Demandes de Paiement OPP et OPP Escrow à des fins commerciales, vous nous garantissez contre tout dommage éventuel que nous subissons en raison de vos actions ou omissions et nous compenserons d'éventuels dommages avec le Paiement ou encaisserons le montant correspondant sur votre compte bancaire.

19. Responsabilité

19.1 Notre responsabilité

Nous ne pouvons fournir nos services en ce qui concerne les Demandes de Paiement OPP que si toutes les personnes impliquées respectent leurs obligations envers nous et entre elles. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dommages qu'une personne impliquée subit en raison de la non-exécution d'une autre partie qu'OPP. En outre, nous limitons notre responsabilité pour les dommages au montant du paiement. Nous sommes entièrement responsables des dommages que vous avez encourus en raison de notre intention ou de notre négligence grave à tout moment.

19.2 Votre responsabilité

Vous êtes responsable de tous les dommages que nous pouvons subir en rapport avec vos actes, omissions ou non-respect des présentes Conditions d'Utilisation.

20. Plaintes

20.1 À propos d'autres utilisateurs

Nous enregistrons et surveillons les plaintes que nous recevons au sujet des Payeurs ou des Bénéficiaires. Nous pouvons décider (en cas de plaintes multiples) de bloquer l'accès de certains utilisateurs à nos services (de paiement), dans le but de sauvegarder l'intégrité de nos services.

20.2 À propos d'OPP

Si vous avez une plainte concernant nos services, nous souhaitons la résoudre ensemble. Vous pouvez signaler votre plainte via la page de support de notre site Web. Si vous avez subi des dommages et que vous pensez que nous en sommes responsables, vous devez nous le signaler par écrit et nous expliquer pourquoi vous pensez que nous sommes responsables.

Si nous ne pouvons pas résoudre mutuellement le problème et que vous avez reçu des

paiements par l'intermédiaire d'OPP en tant que consommateur, vous pouvez adresser votre plainte à l'Institut des plaintes relatives aux services financiers ("Kifid") (www.kifid.nl). Le Kifid prend une décision contraignante.

À tout moment, vous pouvez déposer votre plainte auprès d'un tribunal compétent dans votre pays de résidence si vous souhaitez nous tenir pour responsables de quelque chose. Pour les utilisateurs représentant une personne morale, la juridiction compétente est celle du tribunal de Rotterdam, aux Pays-Bas.

21. Droit applicable

Dans le cadre de la prestation de nos services, nous nous conformons au droit néerlandais et, si vous payez ou recevez des paiements en tant que consommateur, aux dispositions obligatoires qui s'appliquent dans votre pays de résidence.